

*Initiatives ministérielles*

Il règne une très grande incertitude. Les propos du ministre ne nous apprennent rien sur la suite des événements. Il est clair que ce projet de loi provoquera la création de plus en plus de programmes spéciaux parce que les agriculteurs ne vont pas se prévaloir de la loi.

Il existe un autre sujet de préoccupation concernant l'Île-du-Prince-Édouard. Ce ne sont pas seulement les producteurs qui éprouveront d'énormes difficultés à se conformer à ce nouveau programme. Dans des provinces comme l'Île-du-Prince-Édouard, il sera très difficile pour le gouvernement provincial d'appuyer cette mesure.

À mon avis, le cas du Nouveau-Brunswick et peut-être même de la Colombie-Britannique s'apparente à celui de l'Île-du-Prince-Édouard. On s'aperçoit au bout du compte que l'Ontario s'y oppose. Le Québec et Terre-Neuve n'ont pas vraiment soutenu le programme dans le passé. Pour l'Île-du-Prince-Édouard, le coût annuel passera de 150 000 \$ à 650 000 \$, ce qui constitue une augmentation de 500 000 \$ pour cette petite province de 130 000 habitants.

• (1630)

Où le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard trouvera-t-il les moyens de faire face à cette situation? Il doit prier pour que les primes soient si élevées que les agriculteurs décideront de ne pas souscrire à l'assurance-récolte, puisqu'il ne sait pas comment il fera pour payer les 500 000 \$ de plus pour sa petite province.

Je ne connais pas les statistiques pour la Colombie-Britannique et le Nouveau-Brunswick, mais je suis certain que le problème est le même dans ces provinces. Le vice-premier ministre parle du projet de loi comme s'il ne s'agissait pas d'une mesure législative proposée de but en blanc et qui prend tout le monde de court. Elle a pourtant pris au dépourvu les quatre provinces qui l'ont rejetée. Ce n'est certainement pas ce que les agriculteurs ont demandé.

Le plus fâchant, dans toute cette histoire, c'est que ce projet de loi nous arrive au moment où les États-Unis entreprennent l'examen d'un nouveau projet de loi agricole qui sera, à ce qu'on en dit, essentiellement le même que celui de 1985, et qu'ils réduisent leurs programmes. Le gouvernement américain ne réduit pas les paiements d'appoint ni les taux de prêt qu'il offre aux agriculteurs, mais le nôtre réduit son appui financier à l'assurance-récolte, aux paiements anticipés et à toute une série de programmes, et il le fait unilatéralement.

Ça ne marchera jamais, car il nous faut soutenir la concurrence des producteurs américains. Au Canada,

nous n'avons pas de programme d'encouragement à l'exportation, bien que le premier ministre de la Saskatchewan le réclame et que ce serait vraisemblablement une bonne idée, si nous voulons conserver notre part du marché mondial. Les producteurs canadiens ne bénéficiaient même plus des programmes dont ils bénéficiaient il y a deux ans.

Le projet de loi C-48 sera adopté sans amendement et sans qu'il soit tenu compte de son manque de réalisme. L'important, aujourd'hui, c'est de savoir si le gouvernement va proposer un programme d'aide financière d'urgence que tous les grands organismes agricoles ont demandé. Le gouvernement fédéral n'a pas encore répondu à la demande d'aide du premier ministre de la Saskatchewan bien qu'il ne reste qu'un mois et demi avant les semailles. J'attire votre attention là-dessus. Je ne sais pas comment m'y prendre pour que le vice-premier ministre comprenne l'urgence de la situation et passe à l'action.

Il est évident que les besoins financiers sont urgents, mais il faut aussi s'attaquer au problème de l'endettement des agriculteurs. Un article paru dans le *Globe and Mail* de samedi dernier traite des problèmes qui se posent aux agriculteurs dans de nombreuses régions du pays. Il rapporte les propos du premier ministre de la Saskatchewan:

«Une guerre économique menace la Saskatchewan», a-t-il déclaré avant de rencontrer le comité agricole de l'Association des banquiers canadiens. «Nos fermes se meurent. Nous sommes en situation de crise.»

Il fait remarquer que le tiers des agriculteurs de la province, c'est-à-dire 20 000 personnes, feront faillite s'ils ne reçoivent pas immédiatement 500 millions de dollars.

Il s'agit des 500 millions que le premier ministre provincial a demandés mardi dernier lors d'une émission télévisée dans toute la province.

L'article précise également:

Il a ajouté que les agriculteurs avaient besoin d'un supplément d'un milliard de dollars pour les dépanner jusqu'à la récolte de cet automne, et d'une aide à long terme afin de pouvoir supporter une dette qui dépasse aujourd'hui les cinq milliards.

Imaginez-vous, monsieur le Président, 60 000 agriculteurs dont la dette collective s'élève à cinq milliards de dollars.

Malgré l'urgence de la situation, le gouvernement refuse d'agir. Il prévoit un programme d'assurance-récolte mesquin qui va causer des tas de problèmes parce que les agriculteurs ne se prévaudront pas d'une protection suffisante, et nous devons prolonger ce programme spécial qu'exigent les agriculteurs de la Saskatchewan.